



Formation Equipier 1^{ère} Intervention

Public visé : salariés d'entreprises ou de collectivités, personne à la recherche d'emploi ou en cursus de formation professionnelle.

Pré requis : aucun

Objectifs : former du personnel d'une entreprise ou d'une collectivité à la lutte contre l'incendie.

Contenu : programme consultable sur ce site

Durée : 3 heures

Lieu de formation : sur le site des entreprises, dans les centres de secours du département ou à l'UDSP du Cher 230 rue Louis Mallet à Bourges.

Modalités d'accès : pour les formations se déroulant dans les locaux de l'entreprise il convient d'utiliser les emplacements habituels de parking. Concernant celles proposées dans un centre de secours du département ainsi qu'à l'UDSP du Cher à Bourges les parkings visiteurs sont accessibles.

Modalités pratiques et logistiques : la formation se déroule dans les locaux de l'entreprise demandeuse ou dans un centre de secours du département du Cher ou dans les locaux de l'UDSP du Cher 230 rue Louis Mallet à Bourges. La demi-journée se décomposera en différentes phases théoriques, pratiques et mises en situations professionnelles.

Délais d'accès à la formation : 1 mois avant la date.

Tarifs : 450 € HT pour un groupe de 12 personnes. Une étude tarifaire est possible en fonction de vos besoins.

Accessibilités aux personnes handicapées : à définir avec l'entreprise en fonction du handicap et du lieu de formation.

Présentation de l'équipe pédagogique : formateurs inscrits sur la liste annuelle.

Méthodes mobilisées / modalités d'évaluation : formation sommative

Possibilités de validation d'un / des blocs de compétences : oui

Equivalences, passerelles : aucun

Suite de parcours : Equipier 1^{ère} intervention

Taux d'obtention des certifications préparées : 98%

Taux de satisfaction : 98% (année de référence 2020)